

LE COURRIER DU CANADA,

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Feuilleton du "Courrier du Canada."

27 OCTOBRE 1873.

LOTTA.

NOUVELLE.

Louis Vayssière à Jules de Sauve, son bon et fidèle ami.

(Suite.)

II.

"Et Lotta qui semblait redevenue presque joyeuse prit dans sa poche et tendit vivement à la communiant le beau chapelet bien monté en or.

"La jeune fille parée et voilée prit le bijou et considéra un instant sans parler cette douce et pâle figure.

"Et vous ma bonne amie, vous ne faites pas aujourd'hui votre première communion ? demanda-t-elle. Les deux jeunes filles étaient à peu près de même taille et paraissaient l'une et l'autre avoir près de treize ans.

"Non... oh ! non,—souvira Lotta dont les yeux s'emplirent de larmes.—Oh ! Mademoiselle, puis-que vous m'appellez votre amie, priez le bon Dieu pour moi : j'ai bien besoin de son secours.

"Quand elle eut achevé ces mots, elle fit un mouvement pour partir, mais l'étrangère la retint. La pauvre Lotta avait ce privilège particulier aux natures d'élite, d'inspirer à première vue un intérêt inexplicable, d'une puissance et d'un charme étranges.

"Nous ne pouvons pas nous quitter ainsi, reprit l'autre enfant. Ne vous dois-je pas beaucoup de reconnaissance pour le plaisir que vous me faites ?

"Priez Dieu pour moi, demoiselle,—répéta ma petite hôtesse.—Aujourd'hui, Dieu vous écoutera, et vous m'aurez tout payé.

"Non, ce n'est pas assez. Dites-moi qui vous êtes, où vous demeurez ; je voudrais vous revoir,—dit la jeune demoiselle qui avait échangé tout bas quelques mots avec sa gouvernante.

"Je m'appelle Lotta ou Lottchen, et je demeure chez ma grand'mère, qui a un magasin de chapeaux de paille dans la première rue à droite, à quelques pas d'ici. Grand'mère s'appelle Madame Schultze, et elle a pour enseigne... à la Bible de Luther,—ajouta la pauvre enfant, en poussant un long soupir et en baissant la tête.

"Puis elle fit un modeste salut, et s'éloigna, avant qu'aucun de nous eût pu la retenir.

"Une bien charmante enfant, et qui paraît vraiment affligée, dit alors la dame.—Vous causiez tout à l'heure avec elle, Monsieur ; pourriez-vous nous donner quelques renseignements sur elle-même et sur sa famille ?

Je me rendis très-volontiers à cette proposition, et j'accompagnai ces dames dans la petite cour du cloître, où j'appris bientôt que la jeune communiant s'appelait Wilhelmine de Steindahl, et appartenait à l'une des plus nobles familles de la ville. Bientôt aussi j'eus conté de l'histoire de ma petite hôtesse, tout ce qui pouvait intéresser et toucher des cœurs purs. Plus d'une fois, tandis que je parlais, je vis les larmes venir aux yeux de Wilhelmine.

"Consolez Lotta, Monsieur,—me dit-elle en partant.—Dites-lui de prendre courage, et dites-lui aussi que nous la reverrons. Elle pourra voir des jours meilleurs ; qu'elle ait confiance en nous et en Dieu.

III.

Wilhelmine de Steindahl tint religieusement sa promesse, et ma chère petite Lotta eut alors quelques jours plus doux et plus joyeux. Un soir en revenant de l'église, je vis la jeune fille noble, avec sa dame de compagnie, entrer dans le magasin ; elle fit emplette de plusieurs chapeaux de paille, et raconta sans doute longuement à Mme Schultze l'histoire du chapelet, en y ajoutant de grands éloges sur la gentillesse de Lotta, car j'entendis ma vieille hôtesse dire à sa

petite-fille, au moment où je passais dans le corridor :

—Une belle et noble famille que celle des barons de Steindahl ! Ce sont les gens les plus aimables et les plus généreux de la ville, et la demoiselle paraît avoir toutes les bonnes qualités de ses parents. Quel dommage que ce soient des papistes !

En dépit de cette condamnation portée par l'austère vieille femme qui pensait faire acte de fervent religieux, en recevant avec une certaine froideur les avances d'une noble jeune fille professant un autre culte que le sien, Wilhelmine ne se découragea point et parvint à se rapprocher chaque jour davantage de sa nouvelle amie. Avec cette finesse d'esprit propre à son sexe, elle sut trouver, au début, mille prétextes pour se montrer fréquemment à la Bible de Luther. Les promenades et les toilettes lui fournissaient de bons moyens pour cela. C'étaient des chapeaux à blanchir, à changer de forme, des corbeilles de fine paille à acheter pour emporter les goûters mangés sur l'herbe. Bientôt, en sa qualité d'excellente pratique, la jeune baronne de Steindahl eut acquis un certain empire sur la propriétaire du magasin. Elle en profita d'abord pour demander que Lotta apportât les commandes, puis pour obtenir que Mme Schultze laissât parfois l'enfant quelques instants chez elle. Elle n'avait que des frères, disait-elle, et s'ennuyait de n'avoir point d'amie à la maison.

Puis elle expliqua à la vieille marchande que sa petite Lotta était d'une adresse étonnante, et que si elle consentait que l'enfant prit quelques leçons de Mlle Rosa, la femme de chambre de la baronne, elle serait bientôt en état de garnir des chapeaux, ce qui augmenterait sensiblement le produit de la vente. Enfin, Mme Kessler gouvernante, ajoutait à ces enseignements quelques leçons d'écriture et de calcul ; il ne tenait donc qu'à Mme Schultze de mettre sa fille en état de diriger un jour un des meilleurs magasins de la ville. Or, comme je l'ai déjà dit, notre fervente luthérienne savait compter ; elle était mère, et l'avenir de l'enfant l'inquiétait ; elle était vieille et la misère lui faisait peur ; elle était prévoyante et rangée et tout le respect qu'elle portait à la Bible de Luther ne l'empêchait pas d'en porter un, au moins aussi profond, à sa caisse et à son grand livre. D'ailleurs, il n'était nullement question de religion dans tout ceci ; Wilhelmine, dans ses conversations et ses plaidoyers, avait profondément évité toute allusion à de Lotta, à la sienne propre, aux pratiques pieuses qu'on observait dans sa maison.

La vieille femme consentit donc, sans trop de peine, à accepter ses offres généreuses, pour assurer le bien-être matériel de son enfant, du moment où, selon elle, on ne mettait pas en péril les intérêts de son âme. Seulement, comme elle conservait une méfiance invincible contre la messe, la communion, le culte des saints, etc., et toute ce qui constituait pour elle les idolâtries du papisme, elle usait à cet égard des plus minutieuses précautions. Ainsi Lotta ne se rendait jamais à l'hôtel de Steindahl avant deux heures de l'après-midi, car Mme Schultze savait que la messe se dit le matin, et Wilhelmine aurait pu entraîner Lotta à la messe. Le vendredi et le dimanche, l'enfant était aussi invariablement consignée à la maison, car, le dimanche, les cloches annonçant l'office du soir résonnaient toute l'après-midi, et les tentations se multipliaient dans les églises ; le vendredi étant religieusement observé à l'hôtel du baron, l'enfant aurait pu consentir à pratiquer le maigre et lorsque Mme Schultze avait un plat de saucisses à frire ou un jambon à entamer, elle se faisait un cas de conscience de s'en délecter le vendredi plutôt qu'un autre jour de la semaine, en manière de protestation contre l'antique abus.

(à suivre.)

France.

Il faut une certaine attention pour sentir les finesses d'un article de l'Ordre sur la royauté. La grande force de cet article n'est pas dans l'argumentation, mais dans l'orthographe. L'argumentation n'a rien de saillant, elle est même plutôt fade ; l'orthographe est meurtrière. L'Ordre écrit le mot *roi* avec un *y* grec : *roy*. Il semble que cela ne soit rien, mais cela dit tout.

Roy par un *y* grec est barbare, moyen-âge, tyrannique, rétrograde, en un mot tout ce qu'il ne faut pas et tout ce qui nous menace avec Henri V. *Roi* par un *i* français ou corse est libéral, progressif, presque républicain comme le fut Napoléon. Sous le tyran Louis XVI, homme affamé de carnage, on écrivait *roy* ; à partir du doux et pacifique Bonaparte, on écrivit "S. M. l'empereur et *roi*", et la liberté commença de luire. Ce fut S. M. l'empereur et *roi* qui le premier introduisit les Prussiens, et qui créa son fils *roi* de Rome, mais *roi* sans *y* grec, et dès lors la chose n'offrait pas d'inconvénient. Quand il n'y a plus d'*y* grec, il n'y a pas de tyrannie. Si un conseil quelconque de l'empereur d'Allemagne voulait bien de Napoléon IV, mais ne le voulait pas sous le titre d'empereur, on lui donnerait la *royauté*, sans *y* grec, et tout serait sauvé.

C'est l'*y* grec qui fait le mal, et il est indélébile. Nous disons que l'*y* grec n'y est plus, que nous écrivons *roi* comme tout le monde. Vaine ruse ! Si nous insistions, l'Ordre nous ferait remarquer que nous écrivons *royauté*, et nous serions battus. L'*y* grec est caché sous l'*i* corse. Henri V ne serait pas plutôt proclamé que l'on verrait l'*y* grec reparaitre, et tous les maux avec lui. L'*y* grec est inhérent aux Bourbons. Un Bourbon ne peut s'empêcher d'être *roy*, et d'amener tous les maux et toutes les injures qui naissent de la royauté.

Les démocrates sont ici comme en beaucoup de choses d'accord avec les impérialistes. Il y a un démocrate nommé M. Desonnaz qui prépare une brochure intitulée : *Le Roy*. L'intelligent peuple de France ne comprend pas tout, mais il comprend cela, et il s'écrie : Point de *roy*.

Le prince Napoléon, qui ne se refuse pas le mot pour rire, ajoute en son particulier : Point de *Rouher* ! et M. Rouher, qui a aussi ses gaietés plus discrètes, dit : Point de *roué* ! Mais tout cela signifie : Vive l'empereur !

Comme nous l'avons dit, en dehors de l'orthographe, l'article de l'Ordre est faible. Il roule sur les dissentiments qui éclatent dans le parti du comte de Chambord. Si l'on veut compter les dissentiments, le parti bonapartiste n'en manque pas. Il en a davantage. M. Rouher et le prince Napoléon, la tête autoritaire et la queue rouge, la *royauté* et la République peuvent s'accorder, non s'entendre. Le parti du comte de Chambord est plus aisément disciplinable : si diverses opinions y existent, il n'a cependant qu'une tête et qu'un cœur. Rien ne prévaudra en lui contre le principe qui l'a formé.

M. le comte de Chambord n'a pas seulement autour de lui des légitimistes de naissance et des hommes qui veulent des places ; il représente autre chose que sa fortune. Il a aussi, et c'est le grand nombre, des convertis de l'anarchie, des hommes qui en ont assez de la Révolution et qui veulent un chef capable de la finir. C'est là sa force, elle est à l'abri d'un coup de scrutin. Ce fils de France, qui n'était jusqu'au 4 septembre qu'un principe et un sentiment, est maintenant une politique, est la seule désintéressée de l'intérêt personnel de ses partisans. On ne lui demande rien avant l'intérêt public. Il a dit : *Je n'ai point de fortune à faire, que celle de la France*. C'est un mot qu'ont parfaitement compris et accepté les adhérents d'Henri V. En leur donnant un chef, il leur donne ce qu'ils demandent. Il veut bien sacrifier

le présent à l'avenir. Les bonapartistes ne sont point dans ce cas là.

La fermeté du comte de Chambord a fait la réconciliation de sa famille, et elle a réconcilié aux fils de Louis-Philippe, sans débats et sans résistance, les hostilités les plus légitimes et nous pouvons dire les plus enracinées. C'est un exemple de ce que peut faire un principe. La même fermeté en réconciliera d'autres dissentiments et les réconciliera avec la France. Ceux qui ne voudront pas venir à lui ne viendront pas à eux personne. Ils trouveront des complices, points d'amis. Les amis viendront au comte de Chambord des rangs de ceux qu'ils auront trompés. Tout ce qui prolongera l'anarchie, sous quelque nom qu'elle se déguise, fera des recrues pour la royauté. A présent ce port est ouvert, et l'espérance de se réfugier ailleurs est perdue.

L'Ordre veut exploiter les plus bas sentiments, en disant que la monarchie "trouvera un moyen de rendre à la noblesse un rang "exceptionnel et voudra faire des "des prêtres une garde noire autour "du trône. Ce sont des paroles pétroleuses, qui sont écho aux avances rouges accueillies par le prince Napoléon. Le parti bonapartiste à sa noblesse comme les autres. Il ne compte pas choisir ses préfets, ses juges et ses hauts fonctionnaires parmi les débris de la Commune. Cependant, il faut contenter aussi ce monde-là. Il ne trouvera pas là autant de facilité et d'abnégation que le comte de Chambord est assuré d'en rencontrer parmi ses amis.

Nous croyons que l'Ordre ferait bien de renoncer à cette mauvaise guerre et de crier tout simplement : Point de *Roy* ! Ce cri implique tout le reste, et il échappe mieux aux représailles de la raison.

LOUIS VEUILLON.

L'Autriche en 1773 et en 1873.

Rome, 14 septembre.

Marie-Thérèse, au déclin de sa vie, commit une grande faute ; elle se prêta au premier partage de la Pologne. Elle en sentit bientôt le remords, et voici ce qu'elle écrivait à M. de Kaunitz, l'Andrassy de ce temps-là : " Dans ma jeunesse, quand j'étais enceinte et ne savais plus où acrocher, au milieu de la guerre de Sept Ans, j'eus le bonheur de pouvoir dire : Mon Dieu et mon droit m'aideront. Mais ici le droit et le bon sens sont contre nous. J'ai honte de me montrer en public, tant je souffre de cette action que vous trouvez si belle."

L'instinct royal de cette grande souveraine lui faisait pressentir que la part qui était échue à l'Autriche dans ce grand pillage ne porterait pas bonheur à sa race. Le ministre qui y contraignait l'infortunée princesse et "trouvait cette action si belle", ne se doutait guère qu'en ce moment même l'ennemi de l'Autriche, le flatteur de la Prusse, le digne Homère de Frédéric II, Voltaire, en un mot, écrivait à son patron prussien, le 18 Novembre 1773 : " On prétend que c'est vous Sire, qui avez imaginé le partage de la Pologne, et je le crois, parce qu'il y a là du génie."

A un siècle de distance, le successeur de Kaunitz est encore en parfait accord avec le valet du successeur de Frédéric. Comment cela se fait-il, sinon parce que des situations identiques ont coutume de ramener des vues et des sentiments qui se ressemblent ? Aujourd'hui comme alors, la Prusse, plus clairvoyante que sa rivale, sait très-bien que tout ce qui lui est profitable est nuisible à l'Autriche. Le voyage Victor-Emmanuel à Vienne et à Berlin profite à celle-ci, donc il nuit à celle-là. C'est ainsi qu'on raisonne aux bords de la Sprée, mais aux bords du Danube on ne raisonne pas, on est aveugle.

Jamais, non, jamais Victor Emmanuel n'aurait dû être reçu à

Vienne, lors même que tout son règne n'eût pas été une longue conspiration contre l'Autriche. Qu'on n'objecte pas qu'au point où en étaient les choses, ne pas l'inviter eût été l'offenser et que cette offense eût rendu inévitable une guerre avec l'Italie et, par suite, avec l'Allemagne. D'abord, est-il bien certain que la question se fût posée dans ces termes ? En second lieu, n'y avait-il pas moyen d'adresser au roi subalpin une de ces invitations banales, peu engageantes qui, sans offrir prétexte à une querelle, ne sauraient déterminer une visite ? Les diplomates n'ont pas de leçons à recevoir pour la rédaction de ces sortes de lettres plus que tièdes dont on ne peut ni se fâcher ni se déclarer satisfait.

Au surplus, nous n'admettons pas, en thèse générale, que les questions se posent ainsi fatalement d'elles-mêmes. Nous croyons à la logique des faits, nullement à la fatalité. S'il est vrai qu'aujourd'hui l'empereur François-Joseph se soit vu pris entre tant d'écueils qu'il ne lui restât d'autre issue que de se jeter dans les bras de son plus funeste ennemi, cela prouverait tout simplement que ses ministres, les uns après les autres, l'ont conduit, pilotes malhabiles ou perfides, dans cette situation désespérée. L'excuse accuserait donc ceux qui l'allèguent.

S'ils viennent nous dire qu'après la cession de la Vénétie, l'empereur était dans l'obligation de reconnaître le roi d'Italie, nous répondrons : mais qui est-ce qui l'obligeait à en faire un ami ? Après l'invasion de Rome, n'avait-il pas une splendide occasion de rappeler son ambassadeur de Florence ? La Prusse avait alors assez de besogne en France et ne pouvait épouser les querelles de l'Italie, dès lors son allié sans doute, mais allié invoué et invouable. Loin de mettre à profit cette favorable occurrence, M. de Beust, non-seulement autorisa mais contraignit M. de Kubeck à se transporter à Rome. M. de Beust, il est vrai, était le seul homme qui, pour être conséquent avec lui-même, dût en agir ainsi. Ayant poussé les Piémontais à profiter des embarras de la France pour forcer les murs de Rome, il était naturel qu'il les fit escorter par son ambassadeur. Mais François-Joseph qui, quelques mois plus tard, sous l'influence d'une intrigue de cour, sut se débarrasser de cet homme fatal, que ne l'éloignait-il de ses conseils, dès le 20 Septembre, pour adopter résolument une politique réparatrice et noblement autrichienne.

La Russie, toute amie de la Prusse qu'elle fait profession d'être, a bien su saisir le moment pour convoquer, au milieu du fracas des armes, une conférence à Londres, où elle a fait rectifier ce qui la blessait dans le traité de Paris. La Prusse qui avait besoin de sa neutralité l'a laissée faire. L'Autriche ne pouvait-elle alors faire acheter aussi sa neutralité au prix d'une attitude indépendante en Italie ? Elle n'en a eu l'idée ni le courage, et voilà comment elle se trouve en face d'une Italie doublée de la Prusse et redoublée de la Russie.

Depuis lors elle s'est évertuée à vivre de complaisances, de concessions, de cajoleries à l'adresse du premier auteur de ses malheurs. La visite de cet homme, personification de toutes les hontes de la politique moderne, est le dernier opprobre auquel on l'ait réduite. Les ministres de François-Joseph ont inventé l'exposition de Vienne comme un jouet destiné à détourner sa pensée du spectacle de sa détresse. Cet étalage dispendieux des produits de l'industrie devait relever le prestige de l'Autriche. C'était une pacifique revanche du désastre de Sadowa. Et cette exposition n'a fait que consumer la ruine de ce malheureux empire. Tous les hommes d'Etat qui ont visité l'exposition vienneuse reviennent en disant que c'est le dernier éclat d'un flambeau prêt à s'éteindre, qu'au dehors l'Autriche tremble sous les chaînes dont l'enserrent

la Prusse, la Russie et l'Italie ; qu'au dedans les finances de l'Etat et celles des particuliers s'effondrent ; que le mécontentement est partout ; que les peuples se désaffectionnent de plus en plus de la dynastie, parce qu'ils ne trouvent plus dans ce centre de leur union ni force ni gloire ni même repos pour leur conscience. Le Slave, disent les observateurs, soupire vers la Russie, l'Allemand regarde du côté de Berlin, l'Italien cherche des yeux le Quirinal. C'est encore un partage qui se prépare, comme celui que pleurait Marie Thérèse et dont Voltaire félicitait le "génie" de Frédéric, mais partage encore plus lamentable, car ce n'est plus seulement *Finis Poloniae*, ce sont les apprêts funestes du *Finis Austriae*.

Puissent se tromper ceux dont nous rapportons ici les discours. Mais cela ne suffirait pas à nous consoler, tant que les hommes d'Etat prussiens et Italiens pourront dire que l'Autriche ne saurait vivre plus longtemps. Un tel langage venant de tels hommes donne le droit de tout prévoir et de tout craindre.

Le Constitutionnel nous permettra de revenir sur son erreur d'hier, qui est grave. Il prétend nous faire dire que le comte de Chambord veut la royauté pour lui, et non pour la France. Nos paroles ne se prêtent aucunement à cette méprise. Nous avons dit que le comte de Chambord ne veut être roi que pour la France, pour qu'elle règne avec lui, sur elle-même d'abord, ce qui ne tarderait pas de changer la politique de l'Europe, laquelle est et sera de plus en plus absolument révolutionnaire sans ce changement. Roi avec la Révolution, le Constitutionnel n'y fait pas d'obstacle. Au contraire, il le prie d'agréer cette royauté. Mais ce serait là précisément n'être roi que pour lui. La France, restant en révolution, n'y gagnerait rien. C'est à quoi le comte de Chambord ne peut consentir.

On lui propose d'être roi pour régner et ne pas gouverner, selon la condition imbécile des rois constitutionnels et fainéants. Cette condition était proposée à Bonaparte par Sieyès ; on sait ce qu'il répondit. Le comte de Chambord à la même proposition, répond plus poliment et à meilleur titre que la royauté oisive convient moins en core aujourd'hui aux intérêts de la France et à lui-même. Il veut régner et gouverner. Si là-dessus, on lui insinue à voix basse qu'il doit savoir qu'un roi gouverne toujours, il réplique que les choses en France sont assez difficiles sans qu'on y ajoute par ces sous-entendus, dont l'interprétation devient une source de discorde. Il ne veut pas être accusé de fausse parole, et son honneur repousse tout ce qui aurait l'air d'une duplicité et d'une subtilité. Il sait quel parti la Révolution n'en tire.

C'est ainsi, pour nous, que nous comprenons son attitude. Nous la trouvons loyale et fière, et, par là même, très politique. Elle montre un grand caractère ; celui dont nous avons surtout besoin. Si cependant l'opinion est repoussée par ce qui devrait l'attirer, tant pis pour l'opinion et pour la malheureuse France. Elle n'a nul moyen d'être sincèrement consultée. Abominablement trompée par tant de clameurs, elle ne sait ni ce qu'il lui faut ni même ce qu'elle veut. Son salut lui est offert. Elle le refusera, peut-être, et toutes les probabilités, en ce cas, sont qu'il en résultera pour elle des malheurs insupportables et plus inouïs que ceux dont elle est déjà frappée. La faute n'en sera pas imputée à l'homme de bien qui n'a voulu tromper personne et qui aura fait à son pays l'honneur de ne pas lui dissimuler la vérité.

Que penserait le Constitutionnel d'un médecin qui dirait : " Je puis faire de bonnes ordonnances et qui guériraient ce malade ; mais parce qu'il ne voudrait pas les suivre, j'en composerai d'autres qui lui

plairont et qui laisseront agir la nature. Cependant je serai son médecin tout de même, à cause de la gloire et des gages." Voilà le médecin et le roi pour lui-même. Plus ou moins nos rois constitutionnels ont gouverné de la sorte. Par eux, nous sommes devenus plus malades que nous n'étions, après les avoir chassés trop tard, dans un accès de la terrible fièvre qu'ils laissaient agir. Le comte de Chambord ne veut pas les imiter.

C'est une grande puerilité ou une grande mauvaise foi de considérer le Comte de Chambord comme un ambitieux qui se prépare à prendre la dime sur tous les biens, sur tous les honneurs, et qui a conçu la pensée de régner en France à la façon des tyrans de l'antiquité ou de l'ancien grand Turc.

Ceux qui se font le tort de croire cela, se figurent qu'ils ne sont plus chrétiens et prennent trop au sérieux qu'ils nous pardonnent le mot, les énormes bêtises qu'ils ont coutume de lire et d'écrire. Ils n'ont pas encore tant que cela perdu le sens élevé et fier du christianisme. Un tyran régulier n'est pas possible chez nous. Les aventuriers diversement effroyables qui s'y succèdent depuis cent ans, quoique généralement dépourvus par la nature et par l'art de tout sens moral et chrétien, n'ont jamais pu l'essayer longtemps. Vous savez à peu près ce que vous avez à craindre de la sottise forcée de tel ou tel prétendant révolutionnaire, et la terreur qui les pousse à vous terroriser n'a pas eu le temps de sortir de vos souvenirs. Croyez-vous que M. le comte de Chambord songe à vous faire une commune royaliste? S'il était de cette trempe, il ne vous ferait pas ses conditions et il accepterait les vôtres.

Voyez mieux l'homme qui s'offre à vous. Il est temps d'y prendre garde. Vous n'avez plus qu'un mois. Si vous ne l'acceptez pas, vous aurez les autres. Ou la monarchie ou l'anarchie, ou la religion ou l'athéisme. Aujourd'hui, plus de dextérité qui puisse tenir le milieu. Vous craignez tant la messe et les hypocrites! Le comte de Chambord ne vous forcera point d'aller à la messe; les autres vous feront aller où ils voudront; il vous imposent une autre hypocrisie que vous ne dédaignerez point. Il est certain qu'un vote pour le comte de Chambord ferait beaucoup de royalistes; mais un vote contraire ferait incomparablement plus de républicains. Ce qui arrivera ensuite vous l'ignorez.

Vous savez seulement qu'il ne sera plus question de conditions constitutionnelles, et moins encore de drapeau tricolore. Si le chiffon n'est pas lavé, il prend la couleur du sang, et il la garde.

LOUIS VEUILLON.

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE

FEUILLETON.—Lottia.
France.
L'Autriche en 1773 et en 1873.

CANADA,

QUEBEC, 27 OCTOBRE 1873.

Un verdict qui en vaut la peine.

Lord Dufferin a envoyé deux dépêches au gouvernement anglais, expliquant sa conduite au sujet de la prorogation et de la commission et relatant tous les faits.

Le gouvernement anglais, après avoir soigneusement examiné ces documents, et les avoir soumis aux officiers en loi, a répondu à Lord Dufferin : "Vous avez bien fait."

Les rouges sont épatés, éreintés, abasourdis. Le *Globe* s'écrit : personne n'a accusé le gouverneur d'avoir agi inconstitutionnellement! L'on dirait que les rédacteurs du *Globe* ne lisent pas les journaux, ne se lisent pas eux-mêmes, et n'entendent pas leurs orateurs.

La cause de Lord Dufferin contre ces plats insulteurs est gagnée. Il n'est plus "laquais," mais il est et a toujours été le digne et intelligent représentant de la couronne britannique.

Lépine.

Nous avons parcouru tous les témoignages, et rien n'est prouvé contre lui au sujet de l'exécution

de Scott. Toutefois il est condamné à subir son procès aux prochaines assises!

Riel.

Riel passe à l'état de légende. Il est partout et n'est nulle part. Son nom suffit pour exciter des milliers, pour chauffer au rouge la rage des grits, pour augmenter le respect de toute une province envers celui qu'elle considère comme son protecteur. De fait, Riel est tout un drapeau, il représente, il personnifie un principe. Son nom, auprès de ses concitoyens, est le synonyme de bravoure, dévouement, protection.

Quand les Métis étaient sous la domination tyrannique d'une compagnie égoïste, ce fut un Riel qui le premier leva la tête, protesta au nom du droit et de la civilisation, et soulagea ses frères de l'humiliant fardeau qui les accablait.

Quand cette compagnie eut remis sa charte, et que les émissaires d'un prétendu lieutenant-gouverneur menacèrent cette belle province d'exactions et de nouvelles ignominies, un autre Riel, le fils du premier, protesta à son tour. Toute la population, les anglais comme les français, les catholiques comme les protestants se pressèrent autour de lui, et se mirent sous son égide.

C'en était trop : oser se défendre contre des attaques illégales repousser de perfides envahisseurs, lutter contre une force brutale mais non légale, quel crime! Dès lors Riel fut voué aux gémonies. Puis vint l'exécution de Scott, fait regrettable, mais—dans la surexcitation des esprits—jugé nécessaire. Les grits s'emparèrent avec bonheur de cet incident. Leur haine trouvait un prétexte qui semblait plus plausible. La loi du "sang pour sang" fut proclamée, et l'on jura de n'avoir de repos que quand l'on aurait étanché la soif de la haine dans le sang du président choisi par toute une nation.

Depuis lors, des années se sont écoulées. Riel s'est rendu utile à son pays. Sans lui, l'admission du Nord-Ouest dans la confédération était impossible. On a sollicité et il a accordé son prestige pour la pacification et l'annexion du domaine qu'il commandait. Plus tard, l'un des chefs conservateurs dut son siège dans les communes à son noble désintéressement. Il y a donc du cœur et de l'intelligence chez cet homme. Raison de plus pour que les grits le maudissent et l'exècrent.

Maintenant qu'il est de nouveau l'elu de son peuple, des menaces de mort se font entendre à son adresse. Les orangistes, cette société qui travaille secrètement pour l'ordre et la morale, fomentent les haines et le fanatisme. Eh bien, où veut-on en venir? Est-il réellement décidé qu'il doit y avoir une guerre intestine en Canada? Ne sait-on pas que les Métis en élançant Riel ont juré de le protéger, et qu'ils protégeront sa personne et vengeraient sa mémoire.

Certes, si nous voulions nous aussi déterrer la hache de la guerre, si nous voulions chercher dans le passé les causes de haine et les sujets de vengeance, il nous serait bien facile de faire des appels émouvants aux passions populaires. Mais nous préférons la paix, la concorde, l'entente. Dans notre province, toutes les origines, toutes les croyances vivent dans l'harmonie. Hélas! faut-il que des cœurs gâtés et des cerveaux vides comme ceux de certains grits cherchent sans cesse à détruire cette union! Et pourtant, ils trouvent des amis dans notre province, ils y ont des alliés qui leur tendent la main pour monter au pouvoir! Et ces amis nous demandent de les joindre!

Espérons que le gouvernement va se hâter d'obtenir l'amnistie promise, entr'autres à Mgr. Taché,

qu'on a fait venir exprès de Rome. Quant à Riel, la prudence lui commande de ne rien précipiter : sa bravoure deviendrait témérité. Qu'il se sacrifie plutôt quelques semaines encore, dans l'intérêt de la paix publique. Son nom est grand, mais il grandira encore.

Le discours du trône.

Le discours du trône, programme abrégé des mesures ministérielles, a été reçu avec moins de huées et peut-être plus de découragement de la part de l'opposition que la première prorogation. Depuis plusieurs jours, l'opposition se disait certaine "qu'il y aurait rupture entre le gouverneur et les ministres au sujet de la rédaction de ce document et qu'il s'en suivrait le renvoi du ministère." C'est le premier désappointement; à moins de complications imprévues, ça ne sera pas le dernier.

Le discours annonce que le rapport de la commission va être incontinent soumis aux chambres. Les commissaires se sont contentés de transmettre les témoignages et les documents. Ils n'expriment aucune opinion. Sur ce point encore, l'opposition avait fait erreur. Elle prétendait que les commissaires jugeraient l'accusation, et décideraient la cause. De là, grand bruit, violation de privilèges, insulte aux chambres et à la moralité publique! Il est par trop malheureux qu'une aussi noble indignation tombe à faux.

Toutefois, il y a lieu de reprise. La compagnie du Pacifique a remis son contrat. Quelque soit le mode qu'adoptera le gouvernement pour construire le Pacifique, l'artère la plus vitale du Canada, la voie obligée entre l'Atlantique et le Pacifique, l'opposition pourra encore s'indigner. Le gouvernement aura beau faire, sa conduite sera révoltante! Que nos rouges ne se découragent donc point.

Nous avons hâte de voir le bill au sujet de la représentation. Il y a là matière à de sérieuses réformes.

Quant à la loi de faillite, nous avons déjà fait connaître nos vues. La loi actuelle protège la fraude, encourage le marchand incapable, enrichit quelques syndics au détriment des créanciers, et condamne le marchand honnête à enfouir une partie considérable de son actif dans des frais inutiles. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette importante question qui mérite la plus sérieuse attention.

La formation de la cour générale d'appel est annoncée depuis longtemps. C'est une autre question délicate au point de vue de la juridiction et de l'opportunité.

L'inspection, la navigation, l'émigration, voilà trois grands sujets qu'il faudra améliorer encore longtemps, mais qui ont déjà fréquemment occupé nos législateurs.

Le discours nous annonce l'état prospère de nos finances. Somme toute, le premier acte du gouvernement donne bien peu prise à la critique, et l'opposition va sans doute être forcée de prendre la tangente pour trouver matière à l'explosion de sa profonde indignation, condensée, comprimée, refoulée depuis tant et de si longues années.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur au couvent de St. Roch.

Mercredi, leurs Excellences, M. et madame Caron, accompagnés du major Amyot A. D. C., d'une partie de leur famille et de quelques autres personnes, ont été reçues au couvent des Dames de la Congrégation de St. Roch. Ayant été empêchées l'année dernière, d'assister à la distribution des prix, leurs Excellences ont bien voulu faire une visite spéciale à cette florissante institution. Elles ont d'abord visité le département des externes : sept cents élèves au moins étaient groupées là dans un ordre parfait, formant un spectacle vraiment curieux et intéressant. Du chant, une adresse, la demande d'un grand congé-composaient cette première partie du programme; et leurs Excellences exprimèrent à plusieurs reprises leur admiration sur le nombre immense et la bonne tenue des enfants qui fréquentent les classes de l'externat.

On se rendit ensuite à la grande salle de l'institution où se trouvaient réunies les pensionnaires et les demi-pensionnaires,

au nombre de plus de trois cents. Entre deux morceaux de musique parfaitement exécutés, une adresse de bienvenue, sous forme de dialogue, fut prononcée par trois élèves. Dans cette adresse, on fit très délicatement allusion aux ser, vices rendus par l'hon. Caron au couvent de Saint-Roch lors du grand incendie de 1845, ainsi qu'aux membres de la famille du gouverneur qui ont pris, à la Congrégation de Notre-Dame, une partie de leur éducation.

Son Excellence fit à cette adresse la réponse que nous donnons plus bas; et la fête se termina par la présentation de deux magnifiques bouquets à M. et Mme Caron, qui accorderont gracieusement un grand congé à toute la communauté.

Aux élèves de la Congrégation de Notre-Dame de Saint-Roch de Québec.

Mesdemoiselles,

Je suis heureux de vous entendre dire dans votre charmante adresse que cette visite, retardée plus que je ne l'aurais voulu, ne vous en est pas moins agréable, qu'au contraire, elle vous cause un grand plaisir que je partage sincèrement avec vous.

En effet, comment ne me pas réjouir en visitant une communauté qui a fait et qui fait, depuis tant d'années, dans cette intéressante localité et ailleurs, une somme de bien si considérable, et dont, cependant, elle n'est pas satisfaite, puisqu'elle veut l'augmenter encore au moyen de nouveaux sacrifices qu'elle s'impose avec un dévouement sans égal. Ces considérations d'intérêt public ne sont pas les seules qui me rendent cette visite agréable : elle me rappelle en outre que j'ai eu avec la communauté des rapports intimes et de longue durée; elle me rappelle surtout que plusieurs membres de ma famille y ont pris une partie de leur éducation religieuse, à leur grande satisfaction et à la mienne.

Quant à ce que vous dites au sujet de ce que j'ai fait à l'égard de la communauté, lors du grand incendie de Saint-Roch, n'ayant fait en cette occasion que ce que je devais, ce qu'elle méritait et ce que m'imposait ma position, j'en ai perdu le souvenir, je suis tout surpris mais bien satisfait de ce que ce souvenir ait été gardé dans la communauté.

Recevez, mesdemoiselles, mes remerciements et ceux des personnes qui m'accompagnent, pour les agréables moments que vous nous avez procurés; acceptez nos félicitations pour les succès que vous avez remportés, et les progrès dont vous avez fait preuve; ils dénotent le zèle et l'habileté de vos excellentes maîtresses aussi bien que votre application et votre aptitude à l'étude.

En retour des souhaits que vous avez faits pour la famille et pour moi-même, agréés nos vœux pour votre prospérité et le bonheur de chacune de vous dans les diverses positions où la Providence vous appellera.

Présentez à vos dignes maîtresses nos félicitations, nos respects et nos remerciements pour le trouble quelles se sont donné en préparant cette agréable réception.

Québec, 22 oct. 1873.

—(Communiqué.)

Concert Mazurette.

Le concert de vendredi a été un succès complet sous tous les rapports. L'artiste principal, M. Mazurette s'y est surpassé, et les tonnerres d'applaudissements et les *encore* ont dû lui prouver que Québec sait apprécier son talent. Nous ne croyons pas qu'aucun artiste ait jamais fait rendre au piano tant de sons variés. C'est à se demander si nous ne sommes pas victimes d'une supercherie, et si l'on n'y a pas derrière les toiles, un instrument étranger qui vient au secours du piano.

La dernière chance d'entendre M. Mazurette sera de se rendre demain soir, à la Salle Jacques Cartier, où assistés des artistes qui l'accompagnent, M. Mazurette donnera un concert au profit de la Saint-Vincent de Paul.

Il y aura foule.

Actes officiels.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Québec, 22 oct.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur en Conseil, d'adjoindre Hospice Desjardins et Joseph Siros, écuyers, de Sainte-Anne de la Pocatière, dans le comté de Kamouraska, à la commission de la paix pour le district de Kamouraska.

Québec, 22 oct.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur en Conseil, de nommer Joseph-Octave Gagné, écuyer, greffier de la cour de Magistrat, siégeant en la paroisse de Saint-Sylvestre, dans le comté de Lotbinière.

Québec, 22 oct.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de faire les nominations suivantes :

Juge de paix.

Pour le district de Québec.—Owen Murphy, de la cité de Québec, et Louis Carmichael de Saint-Pierre de Charlesbourg, écuyers.

Pour le district de Montréal.—James Rose, Charles Stanhope Watson, et William Miller Ramsay, écuyers, de la cité de Montréal.

Pour le district de Gaspé.—Joseph Eden, écuyer, du Bassin de Gaspé.

Juges de paix sous l'autorité de l'acte 33, Victoria, chapitre 12.

Pour le district de Saguenay.—Samuel Strong et William Henry Parsons, écuyers, de Moisie, Thomas McGregor Roberts, écuyer, de la cité de Montréal, et Edward Pope, écuyer, de la Pointe sud-ouest de l'île d'Anticosti.

Commissaire pro tempore pour faire prêter serment aux membres de l'Assemblée législative de Québec.

Peter-Paul-Ernest Smith, écuyer.

Québec, 22 oct.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur en Conseil, d'étendre

la juridiction de Charles Dorion, écuyer, de la ville de Sorel, magistrat de district, au district de Richelieu, dans les matières criminelles.

Compagnie d'assurance de Montmagny.

Rapport annuel de la Compagnie d'Assurance mutuelle des comtés de Montmagny, de Bellechasse et de l'Islet.

Cette compagnie compte à peine quelques mois d'existence et cependant la somme de ses assurances dépasse déjà un demi-million de piastres. Le Secrétaire, en rendant ses comptes devant l'assemblée générale annuelle requise par le statut, a montré qu'il avait en caisse, après toutes dépenses payées, la jolie somme de dix mille piastres en obligations hypothécaires. Depuis le commencement de ses opérations, cette compagnie a émis, chaque semaine, en moyenne, des polices d'assurance pour un montant d'environ dix mille piastres. C'est un résultat presque nespéré pour ses fondateurs, mais qui démontre que les avantages d'une pareille assurance sont bien compris dans les campagnes, que les cultivateurs, en particulier, reconnaissent que cette compagnie leur donne, à un prix excessivement réduit les mêmes garanties, les mêmes sûretés que d'autres leur font payer au poids de l'or. Et notre argent, nos capitaux déjà trop rares, au lieu de prendre la direction de l'étranger qui s'enrichit à nos dépens, demeurent au contraire, dans nos coffres ou dans nos bourses.

Grâce au secours actifs des agents balernes, le Secrétaire reçoit tous les jours à son bureau, au village de Saint-Thomas de Montmagny, de nombreuses demandes de polices d'assurance. Pour peu qu'ils continuent de travailler avec la même zèle qu'ils ont déployé jusqu'ici, la campagne pourra bientôt rivaliser en succès, en prospérité avec les compagnies étrangères les mieux établies.

Le Président et les Directeurs, par l'attention qu'ils donnent aux intérêts de la Compagnie, par leur position sociale et financière contribuent aussi grandement au succès de cette nouvelle institution.

La Compagnie n'a encore subi qu'une seule perte depuis sa fondation. On a pu voir par le rapport des journaux qu'elle a payé les intéressés de manière à leur donner pleine et entière satisfaction. Ses moyens pécuniaires augmentent de jour en jour, elle saura à l'avenir remplir ses engagements avec un zèle et une intégrité qui ne saurait être mis en doute un seul instant.

Nous voyons s'élever à côté d'elle une nouvelle institution "la Royale" qui part du même principe que la Compagnie d'Assurance mutuelle de Montmagny etc; mais ses opérations se feront principalement dans les villes et les grands villages. Ses dépenses du reste étant plus considérables, elle ne saurait assurer à des prix aussi modérés. Nous lui souhaitons tout le succès possible, parce qu'elle a pour point de départ, de même que l'Assurance de Montmagny, cette idée qui vaut des fortunes. "Tiensons de garder notre argent au pays."

Le procès-verbal de l'Assemblée générale de la Compagnie d'Assurance de Montmagny, que nous publions est de nature à inspirer aux intéressés toute la confiance désirable dans la ponctualité, l'intelligence et le zèle du corps des directeurs et des employés.

Assemblée annuelle et générale des membres de la Compagnie d'Assurance mutuelle des comtés de Montmagny, Bellechasse et l'Islet, contre le feu, tenue le 6 octobre 1873, tel que voulu par les statuts refondus du Bas-Canada.

Étaient présents à la dite assemblée : Joseph Fiset, écuyer, président.

Directeurs : James Oliva, Louis C. Dupuis, J. S. Vallée, Octave Dion, Prudent Têtu, Abraham Fiset, écuyers, et plusieurs autres membres de la dite compagnie.

Sur motion de Octave Dion, écuyer, secondé par J. S. Vallée, écuyer, N. P., il a été résolu :

"Que tous comptes et procédés, adoptés et suivis par Léandre Fréchet, écuyer, jusqu'à ce jour, ayant rapport à la dite compagnie, soient approuvés et agréés, et que les directeurs en session approuvent et aient pour agréables les procédés, livres de comptes, comptes, etc."

Sur motion de Théophile Bernier, écuyer, secondé par Godfroid L'Étourneau, écuyer, il a été résolu :

"Que les cinq directeurs qui doivent sortir de charge, soient tirés au sort, et que les cinq premiers noms désignés par le sort, soient les directeurs sortant de charge, et que F. X. Talbot, écuyer, un des membres de la dite compagnie, retire les billets de l'urne."

Le tirage ayant eu lieu, Candide Dufresne, Prudent Têtu, S. G. Dupuis, J. S. Vallée, Alfred-Miville Deschenes, écuyer, sortent de charge.

Sur motion de Jean Hamel, écuyer, secondé par Jos. Thérberge, écuyer, M. D., il a été résolu :

"Que Prudent Lavergne, écuyer, de Saint-François de la Rivière du Sud, et Octave Marchand, écuyer, de la Rivière-du-Loup, soient nommés directeurs de la dite compagnie, en remplacement des sieurs Candide Dufresne et Alfred Miville Deschenes, et que Prudent Têtu, L. C. Dupuy, et J. S. Vallée, écuyers, soient élus de nouveau."

A une assemblée des directeurs tenue subséquemment :

Sur motion de James Oliva, écuyer, secondé par Prudent Têtu, écuyer, il a été résolu :

"Que Joseph Fiset, écuyer, soit continué président, et Léandre Fréchet, écuyer, secrétaire-trésorier, pour l'année."

Sur motion de James Oliva, écuyer, secondé par J. S. Vallée, écuyer, il a été résolu :

"Que le bureau de direction s'assemble tous les premiers lundis de chaque mois, à trois heures P. M."

Sur motion de J. S. Vallée, écuyer, secondé par James Oliva, écuyer, il a été résolu :

"Que tous les billets entre les mains du secrétaire-trésorier, soient déposés chez le président, pour être gardés dans son coffre de sûreté, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné."

—(Communiqué.)

INFORMATIONS.

Joué dernier avait lieu à Spencer Wood la dédicace d'une chapelle érigée d'après un bref de Sa Sainteté Pie IX dans la demeure même du lieutenant-gouverneur. La messe a été célébrée par M. le grand-vicaire Cazeau qui a aussi fait la consécration. On remarquait parmi les assistants à cette belle cérémonie entre autres les Révs. MM. Harkin, Légaré, P. V. Légaré, Audet, Laliberté, M. Arthur Caron Ecclésiastique; le juge et Mde. Taschereau, M. et Mde. Deblois, M. et Madelle, J. DeBlois, M. W. Sharples, le capitaine et Mde McDonald, Mde. Langevin. Après la messe, les assistants prirent part à un magnifique déjeuner.

La chapelle était décorée avec beaucoup de goût et de richesse.

M. le curé de Québec, a lu, hier, au prône l'Allocution de Notre Saint Père le Pape Pie IX, prononcée au Vatican le 25 Juin dernier, en présence des Cardinaux. "Cette remarquable allocution, demandait des prières ferventes de la part des catholiques, pour demander à Dieu le triomphe de l'Eglise."

Le Rev. M. Anclair, a fait suivre la lecture de ce discours de Pie IX, de réflexions pratiques, exhortant les fidèles à contribuer ardemment par leurs prières à la victoire du Saint-Siège et de l'Eglise.

Sa Grandeur Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans a enjoint à tous les curés de son diocèse, de prier Dieu pour la restauration de la monarchie.

M. le maire de Montréal est à Outaouais.

On vient de nommer un collecteur *pro tempore* pour les Douanes de Montréal. M. Crispo, le premier employé des Douanes remplira cette charge jusqu'à la nomination du successeur de M. Delisle.

ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE de J. B. Rolland et fils, 1874.

Utile et intéressante brochure dont nous aurions dû accuser plus tôt réception.

Cet almanach contient beaucoup de matières d'un intérêt général, et mérite d'être lu et conservé à titre de renseignements utiles.

Les recettes au bureau des Douanes de Montréal, s'élevaient la semaine dernière à \$7,480.19.

M. Ferréol Dubrenil, du Département des Tutelles, vient d'être promu au greffe de la Paix. Nous le félicitons sincèrement de sa nouvelle nomination. Le gouvernement, en lui accordant cet avancement, a considéré les capacités et le mérite universellement reconnus de M. Dubrenil.—(Minerve.)

Depuis l'apparition de la fièvre jaune à Shreveport (Louisiane) sept prêtres ont succombé victimes de leur héroïque courage, et de leur dévouement sans bornes.

Il y aura un parti de labour du Comté de Bagot, demain. Le concours a lieu à St. Simon. Il est à souhaiter qu'une noble émulation portera un grand nombre de cultivateurs à y prendre part. On ne saurait applaudir et encourager assez la cause de l'agriculture.

32,000 roubles sont dépensés chaque année par le gouvernement Russe pour l'éducation.

Une des filles du célèbre romancier Félimore Cooper, doit publier dans quelques jours un ouvrage sur les Iroquois.

Sir Richard Wallace, un des bienfaiteurs de Paris pendant le siège, a fait cadeau de \$25,000 pour acheter des vêtements à tous les pauvres de la capitale.

Le gouvernement mexicain vient de décréter l'expulsion des Jésuites, du territoire du Mexique. Le pays des régicides doit être aussi celui des apostats.

—(Courrier de St. Hyacinthe.)

Trois pèlerinages locaux doivent avoir lieu parmi les catholiques anglais. Le premier à Winchester à la chaise de St. Smith; le second à celle de St. Thomas à Cantorbury; le troisième à la chaise de St. Edouard le Confesseur, à l'Abbaye de Westminster.

Un désastre maritime vient encore d'avoir lieu. La goélette *Cecilia Jeffrey* appartenant à M. Mathews de St. Catherine a sombré au Shoal Tower. 10,000 minots de blé en était la cargaison. Il est fort à craindre que tout soit perdu.

Le duc d'Edimbourg vient d'être nommé commandant du 2ème régiment d'infanterie de marine, par son illustre beau-père le Czar Alexandre.

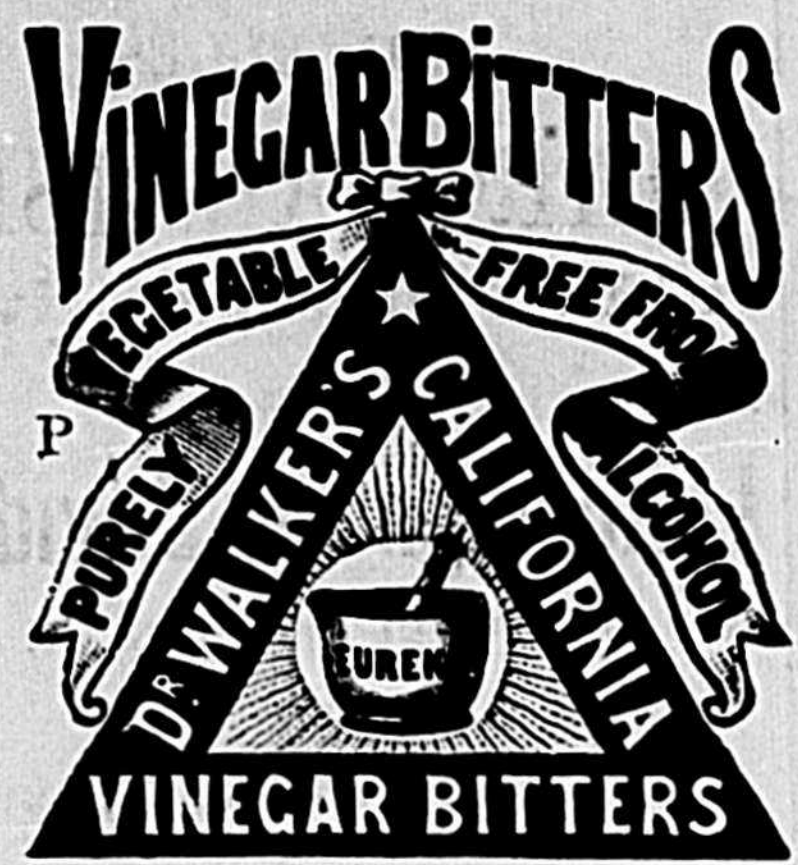
Charleston, Brython et West-Boxburg ont été annexés à Boston. La population de la capitale s'élève maintenant à 293,000 âmes.

On a procédé à Saint-Sulpice au sacre de Mgr. Blanger, évêque de la Basse-Terre (Guadeloupe), et de Mgr. Duret, vicaire apostolique du Sénégal.

La consécration a été faite par Mgr. l'Archevêque de Toulouse, Mgr. l'évêque d'Angers et Mgr. Marguerie. Le nonce du pape, Mgr. Chigi, assistait à la cérémonie, ainsi que M. Benoist d'Assy fils, directeur du service des colonies; Molit Bloncourt; Courbet-Poulard et Pory-Papy, députés, le colonel d'infanterie de marine d'Audiffret; Lepelletier-Saint-Remy, agent central des banques coloniales; le baron Larenty; et un grand nombre d'autres notabilités de nos colonies françaises.

Le bal des Officiers des Gardes à pied, a eu lieu le 23 Octobre, à Outaouais.

Les citoyens de Hull ont tenu une assemblée, pour témoigner de leurs sympathies à l'égard de Riel.



Le California Vinegar Bitters du Dr. Walker est une préparation purément végétale, composée principalement d'herbes indigènes trouvées au pied de la chaîne des monts Sierra Nevada en Californie, et dont les propriétés médicinales sont extrêmes sans emploi d'alcool. Presque tous les jours on nous demande : "D'où vient ce succès sans exemple du VINEGAR BITTERS ?" Voici notre réponse : Ce remède écarte tous les sujets de maladie et rend la santé au malade. C'est le grand purificateur du sang et le principe vivifiant, un rénovateur et un fortifiant du système. Jamais dans l'histoire il n'a été composé une médecine possédant les qualités remarquables du VINEGAR BITTERS pour guérir les maladies auxquelles l'homme est sujet. C'est un purgatif agréable en même temps qu'un tonique, guérissant la Congestion ou l'inflammation du Foie et des Organes viscéraux dans les Maladies bilieuses.

LES QUALITÉS du Vinegar Bitters du Dr. Walker sont Apéritives, Diaphorétiques, Carminatives, Nutritives, Diurétiques, Laxatives, Diurétiques, Sédatives, Anti-irritantes, Sudorifiques, Alternatives et Anti-bilieuses.

DES MILLIERS DE VOIX RECONNAISSANTES proclament le VINEGAR BITTERS comme le plus merveilleux fortifiant du système établi.

En suivant les instructions, les EFFETS DE CE REMÈDE se font bientôt sentir, pourvu que les os ne soient pas cariés par un poison minéral ou autres moyens, et les organes vivants ravagés d'une manière irréparable.

LES FIEVRES BILIEUSES ET INTERMITTENTES si fréquentes dans les vallées de nos grandes rivières dans tous les Etats-Unis et principalement celles des Mississipi, Ohio, Missouri, Illinois, Tennessee, Cumberland, Arkansas, Red, Colorado, Brazos, Rio Grande, Pearl, Alabama, Mobile, Savannah, Roanoke, James et beaucoup d'autres, avec leurs vastes tributaires dans tout notre pays, en été et en automne, et surtout pendant une chaleur extraordinaire et la sécheresse, ces fièvres, disons-nous, sont invariablement accompagnées de fortes dérangements de l'estomac et du foie, et des autres conduits intestinaux.

Pour traiter ces maladies, il faut essentiellement un purgatif exergant une puissante influence sur ces différents organes. Pour atteindre ce résultat, il n'est pas de cathartique comparable au Vinegar Bitters du Dr. J. Walker, chassant aussi promptement les matières visqueuses qui surchargent les intestins, tous en stimulant les sécrétions du foie, et en rendant la santé à tous ces organes dégâtés.

METTEZ LE CORPS A L'ABRI DES MALADIES en purifiant tous les fluides au moyen du VINEGAR BITTERS. Aucune épidémie ne peut attaquer un système ainsi prémuni.

DYSPEPSIE OU INDIGESTION, Migraine, Douleur dans les épaules, Toux, Oppression de la poitrine, Vertiges, Eructations aigres de l'estomac, Mauvais goût de la bouche, Attaques bilieuses, Palpitation de cœur, Inflammation des poulmones, Douleur dans les reins, et cent autres symptômes douloureux, produits par la Dyspepsie. L'essai d'une bouteille prouvera plus qu'une longue réclame.

LE SCROFULE, OU MAL DU ROI, Tumeurs blanches, Ulcères, Erysipèles, Torticolis, Goîtres, Inflammations scrofuleuses, Inflammations invétérées, Eruptions de la peau, Maux d'yeux, etc. Pour toutes ces maladies ainsi que pour toutes les autres maladies constitutionnelles, le VINEGAR BITTERS du Dr. Walker est un remède curatif dans les cas les plus obstinés et les plus rebelles au traitement.

DANS LES RHUMATISMES INFLAMMATOIRES ET CHRONIQUES, Goutte, Fièvres bilieuses et intermittentes, Maladies du Sang, du Foie, des Reins et de la Vessie, ces amers n'ont pas de rival. Ces maladies proviennent d'un sang vicié.

MALADIES DES TRAVAILLEURS.—Les personnes s'occupant de peintures et minéraux, tels que plombiers, compositeurs, batteurs d'or et mineurs, à mesure qu'elles avancent, en âge, sont sujettes à la paralysie des intestins. Pour s'en prémunir, prendre de temps en temps une dose de VINEGAR BITTERS de WALKER.

POUR LES MALADIES DE PEAU, Eruptions, Dartres, Herpès, Pustules, Taches, Boutons, Clous, Furoncles, Impétigo, Teigne, Mal d'Yeux, Erysipèles, Gale, Décolorations de la Peau, Humeurs et maladies de la Peau, quels que soient leur nature et leur nom sont littéralement arrachées et déracinées en peu de temps par l'usage de ces amers.

TAIE, VER SOLITAIRE ET AUTRES VERS se logeant dans le corps de tant de milliers de personnes, sont efficacement détruits et chassés. Aucun remède, aucun vermifuge, aucun anthelmintique, ne dégage le corps de ces vers, comme ces amers.

DANS LES MALADIES DES FEMMES, jeunes ou vieilles, mariées ou non, lors de la puberté, un retour d'âge, ces amers toniques exercent une telle influence, que l'amélioration se fait ressentir promptement.

PURIFIEZ LE SANG VICIE dès que vous vous apercevez que les impuretés se font jour dans la peau sous forme de boutons, éruptions ou ulcères ; purifiez-le dès que vous vous apercevez qu'elles obstruent les veines et s'y traînent ; purifiez le sang, dès qu'il tend à se corrompre ; vos sensations vous indiqueront le moment. Gardez votre sang pur, et le bien-être du système s'en suivra.

R. K. McDONALD & Co., Pharmaciens et Ag. Gén., San Francisco, Cal., et coin de Washington et Charlton Sts., N. Y. Se vend chez tous les Pharmaciens et Marchands de Drogueries.

Québec, 3 Sept. 1873.—12m 203

LA TRAVERSE DU GRAND-TRONC. Le vapeur ST. GEORGE, Capt. BOLUC, fera la traversée du fleuve jusqu'à nouvel avis comme ci-dessous, à commencer lundi, le 15 septembre 1873 :

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-À-LÉVIS.

A. M. 7.45—Train mixte pour Richmond et les stations intermédiaires. 8.40 A. M.—Train de la malle pour la Riv. du Loup. 10.00 11.00 P. M. 1.00 2.30 4.00 7.30—Train de la malle pour Montréal et l'Ouest.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, Quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 15 Sept. 1873.

Whiteside's Patent SPRING BED.

[LITS DE WHITESIDE A RESORTS ET PATENTÉS.]

—AUSSI— Les petits Berceaux à Ressorts.

Reconnus pour être les plus en usage des lits à ressorts, par tout le monde.

SURPASSANT par leur commodité, leur éléance, et leur justesse de proportion, tout ce qui est paru dans ce genre, jusqu'à ce jour. Leur propre, leur structure parfaite, et conforme à tout ce que l'on peut exiger pour le repos du corps, les recommandent au plus haut point.

La modicité du prix rend leur propriété accessible aux pauvres comme aux riches. Vendus dans tous les villes et cités des différentes Provinces de la Confédération. H. WHITESIDE & CO., facteurs, COLLEGE BUILDINGS, rue St. Paul, à l'ouest de McGill, Montréal. A vendre chez W. DRUM, Québec.

Québec, 29 Sept. 1873.—12 236

ORGUES

"Languettes d'Argent"

(SILVER TONGUES.)

Les meilleurs du Monde dans la classe de ceux à anches.



Les meilleurs pour les églises et les Salles. Les meilleurs pour les écoles du Dimanche. Les meilleurs pour les Académies et les Collèges.

Les meilleurs pour les Parloirs et les Presbytères. Les meilleurs pour les Salles Publiques. Les meilleurs pour les Orchestres et le Théâtre.

Ces instruments, pour la douceur des sons, et l'élégance de leurs proportions sont demeurés sans rivaux, et leurs succès ici et ailleurs a été des plus complets.

MANUFACTURÉS PAR E. P. NEEDHAM & Son

MAISON ETABLIE EN 1846

Nos. 143, 145 et 147, 23 East St., N. Y.

Les personnes responsables qui pourront présenter de bons certificats, et qui désireront être agents en quelques localités recevront de notre part une attention spéciale, et des conditions libérales leur seront offertes. Ceux qui résident à une distance éloignée de nos agents autorisés, devront adresser leurs demandes à la manufacture. Demandez une liste détaillée des prix.

M. S. SICHEL'S est notre agent pour Québec.

Québec, 19 Sept. 1873.—6m 227.

LIVRES NOUVEAUX.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses nombreux pratiques et le public en générale qu'il vient de recevoir de France, par les derniers steamers via Portlano

LES LIVRES SUIVANTS :

La Passion du Sauveur, par St. A. de Liguori, 50 cts. ; La Douloureuse Passion d'après les méditations d'Anne Catherine Emmerick, 80 cts. ; L'Amie unie à Jésus-Christ dans le Très-Saint Sacrement, 50 cts. ; Méditations sur la vie de N. S. J. C. 50 cts. ; Imitation du Sacré Cœur de Jésus, doré sur tranchée, 90 cts. ; Heures du N. D. des Ermites, 60 cts. ; Le Fervent Chrétien ou Recueil de prières, doré sur tranchée, 90 cts. ; Fleurs de la Piété Chrétienne, 60 cts. ; Horloge de la Passion par St. A. de Liguori, 55 cts. ; Heures sérieuses d'une jeune femme, Ch. de St. Foi, 50 cts. ; Heures sérieuses d'un jeune homme, Ch. de St. Foi, 50 cts. ; Heures pieuses d'un jeune homme, Ch. de St. Foi, 50 cts. ; Le Chrétien dans le monde, Ch. de St. Foi, 50 cts. ; Devoirs envers les pauvres, Ch. de St. Foi, 50 cts. ; Le Triomphe de la Pureté, sous les auspices de Jésus, 60 cts. ; Les Merveilles Divines dans les Saints, 75 cts. ; St. Joseph d'après les Saints, 75 cts. ; Les Gloires de Marie, par St. A. de Liguori, 50 cts. ; Les grands vers de Marie, par l'abbé Duquesne, 90 cts. ; L'Année Eucharistique, par l'auteur du mois du Sacré-Cœur, \$1.

Ainsi qu'un assortiment complet d'autres Livres, d'Ornements d'églises, Frange et Gallon d'or et d'argent, Soie blanche pour Dais, Chandeliers, Vases pour fleurs, etc., etc., devant arriver par les premiers steamers via Saint-Laurent.

N. B.—Il est très-heureux de pouvoir annoncer aux communautés religieuses à toutes les maisons d'éducation, rue LE GRAND CATHÉDRALE, de la Province ecclésiastique du Québec est maintenant en vente à sa librairie au prix de \$1.50 la douzaine, détail 15 cents.

GRANDE BRETAGNE. Par la ligne canadienne, samedi (e) Par les vapeurs de la ligne Cunard via Boston le samedi..... 7.00

Par la ligne canadienne, samedi (e) Par les vapeurs de la ligne Cunard via Boston le samedi..... 6.00

INDES OCCIDENTALES. Lettres, etc., payées d'avance, voie de New-York, sont expédiées tous les jours à New-York, d'où les malletes sont expédiées : Pour la Havane et les Indes Occidentales, voie de la Havane, chaque jeudi P. M. Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et le Brésil, le 23 de chaque mois..... 6.00

GRANDE BRETAGNE. Par la ligne canadienne, samedi (e) Par les vapeurs de la ligne Cunard via Boston le samedi..... 7.00

Par la ligne canadienne, samedi (e) Par les vapeurs de la ligne Cunard via Boston le samedi..... 6.00

TONIQUE ET DÉPURATIF DU SANG

Le dépuratif par excellence dans les affections de la peau, vice ou défaut du sang, maladies syphilitiques anciennes ou récentes, rendant au sang sa pureté primitive en le reconstituant et lui donnant des principes toniques, est le VIN dépuratif et reconstituant du Dr DELOR.

Son emploi est des plus simples, il se prend à la dose d'un petit verre de matière chaque matin à jeun, et, bien loin d'affaiblir et fatiguer l'estomac comme les Robs et Sal-sepailles, il stimule l'appétit et favorise les fonctions digestives.

14, rue de Lanry, Paris.

\$5 A \$20 PAR JOUR. Agents demandés à toutes les classes d'ouvriers, d'un ou l'autre sexe, jeunes ou vieux, font plus d'argent en travaillant pour nous dans les heures de loisir, ou autre temps, qu'à aucun autre ouvrage. Détails gratuits. S'adresser à S. STINSON & CIE., Portland, Maine.

Québec, 5 Mai 1873.—1 an 80

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallets.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, OCTOBRE 1873.

DUR. MALLES. CLOUTIER.

A. M. P. M. 9.00 6.00 9.00 6.00

ONTARIO. Ottawa, par chemin de fer (a)..... 6.00 Province d'Ontario, (a)..... 6.00

QUÉBEC. Arthabaska et Trois-Rivières, par chemin de fer, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Townships de l'Est et Richmond jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

Montréal, Batiscan, Saint-Pierre les Beccquets, Trois-Rivières et de Soer, par les vapeurs : tous les jours (a)..... 6.00

QUEBEC, BOSTON ET NEW-YORK.

Trojet abrégé par le Chemin de Fer

—DE LA— Rivière Passumpsic.

Arrangements pour l'été 1873.

TABLE CONDENSÉE DU TEMPS.

Départ Exprès de nuit. Exprès de jour. Heures de la Malle.

Québec - - - - - 11.40 A. M. 6.30 P. M. 4.50 P. M. Sherbrooke - - - - - 1.25 P. M. 8.35 P. M. 7.06 A. M.

Montréal - - - - - 1.30 A. M. 12.20 P. M. Springfield - - - - - 6.30 A. M. 6.05 P. M.

Boston - - - - - 10.50 P. M. 8.30 A. M. 6.20 P. M. New-York - - - - - 12.50 P. M. 11.20 P. M.

Les chars d'ortoir Pullman voyagent de New-York à Boston, sur l'Express de Nuit. Un char Pullman fait le trajet de New-York à Springfield sur le train de malle.

C'est la grande route de voyage de plaisir au Lac Memphremagog et aux Montagnes Blanches, et la plus courte, la plus prompte et la plus agréable pour se rendre à Boston, New-York et aux places de l'Est et du Sud.

Il ne faut que 151 heures de Québec à Boston, et 234 heures de Québec à New-York, par cette ligne.

Pour toute information et pour billets, s'adresser au Bureau de la Compagnie, Rue St. Louis, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

W. M. PARKER, GUSTAVE LEVE, Surintendant, Agent. Québec, 27 Juin 1873.

TAPIS TAPISSERIE. UN MAGNIFIQUE CHOIX DE TAPIS TAPISSERIE

—ET DE— Toile cirée anglaise pour parquets, TAPIS DE FEUTRE, ETC., ETC.

En vente à des prix très réduits chez JOS. HAMEL et FRERES, Rue Sous-le-Fort. Québec, 7 Mai 1873.

ORNEMENTS D'EGLISES. Venant d'être reçus :

Chasubles, Chapes, Dais, Croix damassées pour Chasubles, Frange et Galon d'argent, Frange et Galon d'or, Frange et Galon de soie, Glands et Dentelle d'or et d'argent, Dentelle et Bas d'Aube, Glands d'Aube.

Moire antique pour ornements, Soie damassée, Damas de soie et de laine pour rideaux, Toile fine, etc., etc., etc.

En vente chez JOS. HAMEL et FRERES, Rue Sous-le-Fort. Québec 7 Mai 1873.

Louis F. Trudel, LIBRAIRE, No. 3, Rue St. Jean, Haute-Ville, [Maison Livrairie et Bienvenue, Photographes.]

AL'HONNEUR d'informer le clergé, les communautés religieuses et le public en générale que la société GABRIEL et TRUDEL étant dissoute, il a ouvert une Librairie pour son propre compte.

Après dix années d'expérience chez feu T. H. HADY, il espère, par son aptitude et sa ponctualité dans les affaires, mériter la confiance et l'encouragement qu'il sollicite dans son commerce.

Sa librairie comportera un assortiment général de LIVRES, D'IMAGES, DE PAPIER

Et autres fournitures de bureau, etc. Toute commande pour CIERGES, HOSTIES et VINS DE MESSE, sera soigneusement et ponctuellement remplie.

Québec, 3 Octobre 1873. 240

A. J. TURCOTTE, Marchand-Epicier, EN GROS ET EN DÉTAIL, 73, rue St. Joseph, vis-à-vis le Couvent St. Roch.

AL'HONNEUR de prévenir le public de la ville et de la campagne que ses achats en EPICERIES, VINS et LIQUEURS sont terminés et qu'il est prêt maintenant à servir le public le plus exigeant, tant pour la qualité des effets que pour les prix.

L'on trouvera toujours à son établissement l'assortiment le plus complet de Vins Blanc et Rouge, Eau-de-Vie, Cognac, Old Tom, Gin de Hollande, Liqueurs de toutes, etc., etc. Thé, Café, Chocolat, Sucre, Cassonade, Sirop, etc., etc., et tout ce qui concerne en général cette branche de commerce.

Les effets sont envoyés gratis à domicile, à bord des vapeurs, goélettes et chemins de fer.

PRIX MODÉRÉS. —AUSSI— Vin de Messe analysé. Vin de Cotte.

CERTIFICAT. Je, soussigné, certifie avoir analysé un vin blanc du nom de Paul, Emile, Thomas, présenté par M. A. J. TURCOTTE, et avoir obtenu le résultat suivant.

Quantité d'alcool 214 pour cent. Ce vin me paraît pur et propre à être employé comme vin de messe.

J. U. LAFLAMME, Ptre. Université-Laval, 11 sept. 1873.

J'ai un dépôt de vin de Messe analysé, chez SAMUEL COTE, à Rimouski.

Québec, 8 Octobre 1873. A. J. T.

A VENDRE. QUELQUES PARTS dans la Compagnie d'ASSURANCE DE QUÉBEC.

J. D. BROUSSEAU.

HUILE DE CHARBON.

LA CHARGE DE DIX CHARS STANDARD.

Vient d'être reçue par le C. F. G. T.

En vente chez McCAGHEY, DOLBEC et CIE.

Délivrée à Lévis ou Québec.

SILVER STAR.

Deux Cents Soixante-Dix Cuisses, Par C. F. G. T.

Cette huile d'une quantité supérieure est mise en canistre de dix gallons pour l'exportation et l'usage des familles.

En vente chez McCAGHEY, DOLBEC et CIE.